



L'entrepreneuriat féminin dans le Grand Lyon

Editorial page 2

Introduction 3

Contexte socio-économique 4

« Parcours croisés »,
cinq récits de vie de créatrices
d'entreprise du Grand Lyon 10

Les créations d'entreprise
en 2010 dans le territoire
du Grand Lyon 16

Profil des entrepreneures
du Grand Lyon 20

Structures d'accompagnement 26





Editorial

Les inégalités entre hommes et femmes perdurent sur le marché du travail. Les femmes sont moins bien payées que leurs collègues masculins. Elles sont plus exposées au travail précaire et au chômage et ont plus difficilement accès aux postes à responsabilités.

Dans le champ de la création d'entreprise, les femmes sont largement sous-représentées. L'entrepreneuriat féminin constitue pourtant un enjeu majeur pour la croissance et l'emploi. Le Grand Lyon a souhaité disposer d'un meilleur éclairage sur le sujet. Ceci permettra aux acteurs locaux d'engager des actions volontaristes visant à encourager et stimuler l'entrepreneuriat des femmes sur le plan local.

L'Observatoire de l'entrepreneuriat féminin du Grand Lyon s'inscrit dans ce cadre. Il est un outil de connaissance et de suivi de la création et du développement des entreprises par les femmes.

Aujourd'hui, les données statistiques sexuées sur la création et le développement d'entreprise sont rares et parcellaires. Cette première édition de l'observatoire, nous permet d'ores et déjà d'avoir des éléments de connaissance sur le sujet. Elle dessine les contours de l'entrepreneuriat féminin dans l'agglomération lyonnaise à travers ses spécificités.

Ainsi, en 2010, alors qu'elles constituent la moitié de la population active totale, les femmes ne représentent que 30% des créateurs d'entreprise. Malgré un niveau de formation en moyenne supérieur à celui des hommes, elles sont plus souvent confrontées à des obstacles pour porter leur projet de création. Les créatrices démarrent des projets plus modestes avec des budgets plus réduits et investissent majoritairement dans le secteur des services aux particuliers. Il convient de noter toutefois que le secteur des services aux entreprises compte, proportionnellement, autant de créatrices que de créateurs.

Au moment de la création, mises à part les portes d'entrée traditionnelles, telles que les chambres consulaires, prisées par l'ensemble des créateurs, les femmes s'adressent aussi beaucoup aux diverses administrations concernées par la création (Urssaf...) et aux services de proximité (structures d'emploi et d'insertion, services de la mairie...) pour obtenir des conseils ou des informations.

Comme les hommes, les créatrices sont majoritairement des anciennes salariées et motivent leur projet essentiellement par le goût d'entreprendre et l'aspiration à l'indépendance. Relativement moins expérimentées que les hommes dans le domaine dans lequel elles créent, les femmes sont plus nombreuses à exprimer le souhait d'un accompagnement après la création.

Ce document s'enrichit d'une analyse qualitative « parcours croisés » grâce au récit de vie de cinq créatrices d'entreprise du Grand Lyon. Elle permet d'identifier les mécanismes individuels et sociaux à l'œuvre dans un processus entrepreneurial.

David Kimelfeld,
*Vice-président du Grand Lyon
chargé du développement économique*

Introduction

Consciente des enjeux que représente l'entrepreneuriat féminin en termes de potentiel de croissance et d'emploi, la communauté urbaine de Lyon, a décidé (via le réseau Lyon Ville de l'Entrepreneuriat) de créer un observatoire dédié permettant une meilleure visibilité de l'entrepreneuriat féminin.

L'observatoire est un outil nécessaire pour mieux connaître dans le temps et dans l'espace, la création et le développement des entreprises par les femmes sur le plan local et suivre les évolutions.

La réalisation d'un cahier annuel a été confiée à l'Opale (Observatoire partenarial lyonnais en économie), porté par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

Pour approcher l'entrepreneuriat féminin dans le Grand Lyon, cette première publication a mobilisé différentes sources de données et d'informations : recensement de la population, statistiques sur la création d'entreprise, enquêtes auprès de créateurs d'entreprise, rapports nationaux, structures spécialisées dans d'accompagnement à la création...

Ce document est un premier état des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans le Grand Lyon. Il s'articule autour de cinq parties :

1. Le contexte socio-économique : la situation des femmes de l'agglomération lyonnaise dans l'économie locale et leurs difficultés persistantes sur le marché du travail.

2. Les portraits de cinq créatrices de l'agglomération aux profils différents à travers le passage à l'acte de création.

3. Les contours de l'entrepreneuriat féminin, au travers des grandes caractéristiques dans les créations d'entreprises du Grand Lyon.

4. Une vision qualitative des caractéristiques des créatrices de l'agglomération lyonnaise, aux différentes étapes du projet (motivations, difficultés rencontrées, suivi et accompagnement, financement...).

5. Les principales structures d'appui et d'accompagnement à l'entrepreneuriat féminin de l'agglomération sont ensuite présentées.

Contexte socio-économique



© agence d'urbanisme - M. P. Ruch

Caractéristiques socio-démographiques

Source : Insee, RP - 2007

Les femmes, plus nombreuses et moins jeunes que les hommes

En 2007, le Grand Lyon compte 1,26 million d'habitants dont 661 000 femmes, soit 52,5% de la population.

Parmi les femmes, 23,5% ont moins de 20 ans et 17,2% ont 65 ans ou plus (contre respectivement 26,5% et 12,5% pour les hommes).

Cette structure par âge se traduit par une forte présence de femmes retraitées (un quart du total des femmes).

Les femmes seules avec ou sans enfants à charge sont deux fois plus nombreuses que les hommes

Ainsi, sur les 268 000 personnes seules avec ou sans enfants à charge, deux tiers sont des femmes.

Les femmes représentent 60% des personnes vivant seules et 87% des familles monoparentales du Grand Lyon.

Femmes et hommes du Grand Lyon ont des niveaux de formation assez proches

Il existe cependant un écart au niveau des « Bac+3 ou plus » en faveur des hommes.

Les femmes sont relativement plus nombreuses à arrêter leurs études après le premier cycle.

Par ailleurs, 22% des hommes ont un niveau CAP ou BEP contre seulement 16% des femmes.

Les femmes du Grand Lyon, plus diplômées que la moyenne régionale ou française

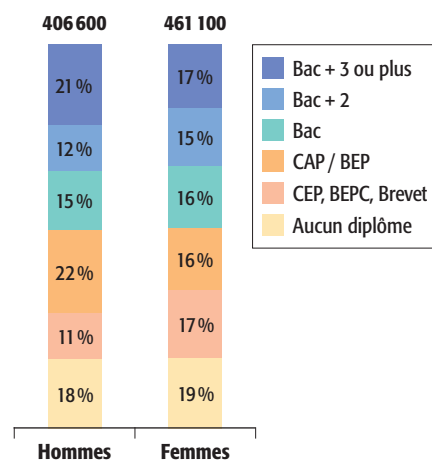
Un tiers des femmes du Grand Lyon ont un diplôme de l'enseignement supérieur (Bac + 2 ou plus) contre un quart pour la région Rhône-Alpes ou la France métropolitaine.

Comparativement à leurs homologues des autres plus grandes agglomérations françaises (hors Paris), les femmes de l'agglomération lyonnaise ont des niveaux de formations comparables voire supérieurs.

9% des créatrices en Rhône-Alpes sont en situation de monoparentalité (contre 3,6% des hommes).

Source : Insee, Enquête Sine 2009 (système d'information sur les nouvelles entreprises)
Champ : entreprises du secteur marchand non agricole, créées au cours du 1^{er} semestre 2006 et actives en septembre.

Niveau de formation de la population non scolarisée de 15 ans ou plus dans le Grand Lyon en 2007



Source : Insee, RP - 2007

Marché du travail : emploi et population active ¹

Source : Insee, RP - 2007

Les femmes du Grand Lyon, un taux d'activité ² inférieur à celui des hommes

67 % des femmes de 15 à 64 ans sont actives contre 75% pour les hommes.

Mais les femmes sont de plus en plus actives.

Ainsi, « *durant les quatre dernières décennies, ce sont donc essentiellement les femmes qui ont assuré le renouvellement et l'élargissement de la catégorie des actifs* »*.

Un taux d'emploi ³ féminin inférieur à celui des hommes quelle que soit la tranche d'âge

59% de la population féminine âgée de 15 à 64 ans exerce une activité contre 67% des hommes.

L'écart du taux d'emploi entre les deux sexes varie selon la tranche d'âge :

- Il est faible chez les plus jeunes et les plus âgés,
- Il est élevé entre 25 et 54 ans, périodes où les interruptions professionnelles liées à l'arrivée et/ou l'éducation des enfants interviennent.

Les femmes, plus exposées au chômage que les hommes

Les femmes présentent globalement un taux de chômage ⁴ plus élevé que celui des hommes.

La situation est inversée pour les jeunes (15-24 ans) qui demeure toutefois la tranche d'âge la plus touchée par le chômage.

*Source : « L'entrepreneuriat au féminin » Avis et rapports du conseil économique, social et environnemental 2009 - communication Geneviève BEL.

Définitions

1. **Population active** : actifs occupés (ayant un emploi) + chômeurs.

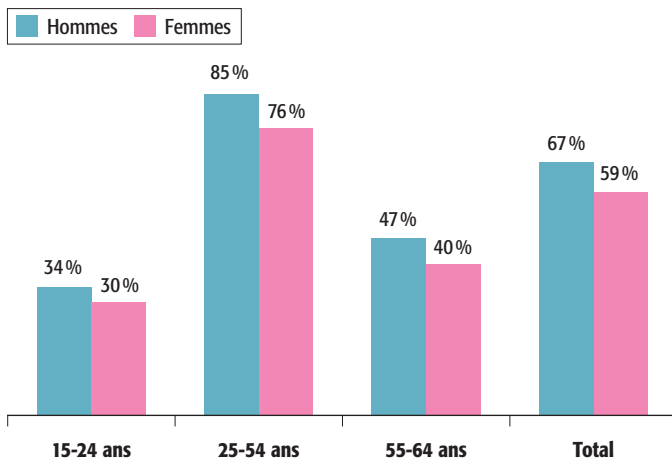
2. **Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs au sens du recensement (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (ici les 15-64 ans).

3. **Taux d'emploi** : proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (ici on retient la population âgée de 15 à 64 ans).

Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main d'œuvre.

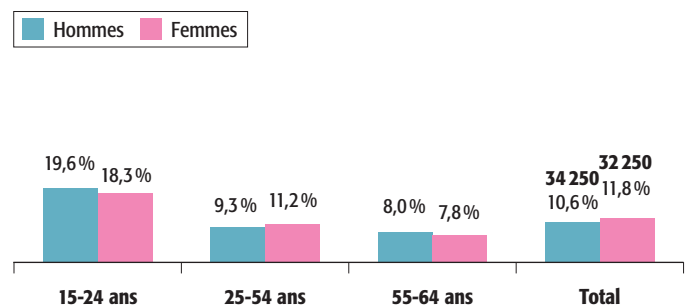
4. **Taux de chômage** : pourcentage de chômeurs dans la population active.

Taux d'emploi dans le Grand Lyon



Source : Insee, RP - 2007

Taux de chômage dans le Grand Lyon



Source : Insee, RP - 2007

Des conditions et une structure des emplois défavorables aux femmes

Source : Insee, RP - 2007

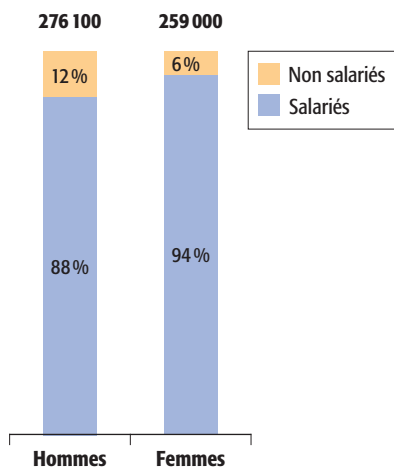
Les femmes du Grand Lyon sont davantage salariées que les hommes

90% des emplois occupés par les actifs du Grand Lyon sont des emplois salariés.

L'activité salariée concerne 94% des femmes et 88% des hommes.

Par rapport à la région Rhône-Alpes ou la France, les femmes actives du Grand Lyon sont plus nombreuses à exercer une activité salariée.

Les actifs occupés résidents du Grand Lyon



Source : Insee, RP - 2007

94% des femmes actives du Grand Lyon ont une activité salariée (92% pour les rhônalpines ou l'ensemble des françaises).

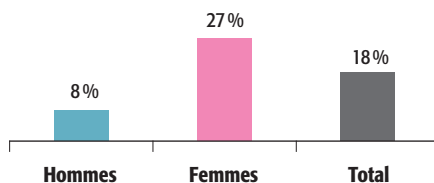
Source : Insee, RP - 2007

Mais trois quarts des emplois salariés à temps partiel sont occupés par des femmes

77% des 86 370 salariés à temps partiel résidents du Grand Lyon sont des femmes. Ce type d'emploi concerne 27% des femmes salariées (contre seulement 8% des hommes).

Néanmoins, le temps partiel touche relativement moins les femmes actives du Grand Lyon que les rhônalpines ou l'ensemble des françaises (respectivement 33% et 29% des emplois salariés).

Part des emplois à temps partiel parmi les salariés résidents du Grand Lyon



Source : Insee, RP - 2007

« Les emplois masculins et féminins gardent de fortes spécificités, en particulier concernant le statut et le temps de travail. Au premier rang des inégalités figure le tropisme de l'emploi féminin pour le temps partiel ».

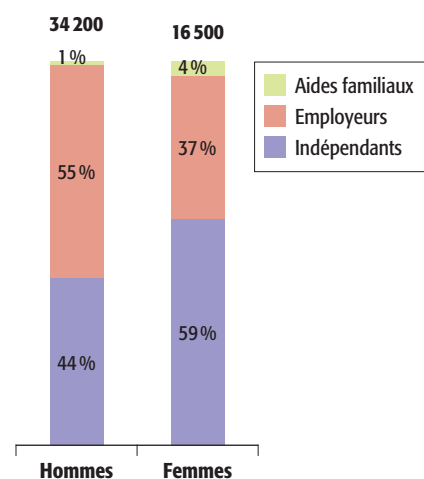
Source : « L'entrepreneuriat au féminin » Avis et rapports du conseil économique, social et environnemental -2009 - communication Geneviève BEL.

Trois quarts des non-salariés dans le Grand Lyon sont des hommes

Sur 50 700 non-salariés résidents du Grand Lyon, 16 500 sont des femmes.

Elles exercent pour 59% d'entre elles des activités indépendantes (artisans, commerçants). Les hommes exercent majoritairement (55%) dans les activités de chefs d'entreprise (employeurs).

Les actifs occupés résidents du Grand Lyon exerçant une activité non salariée



Source : Insee, RP - 2007

« D'une manière générale, sur une longue période, même si le nombre d'artisans, d'indépendants dans les services ou de membres des professions libérales est plutôt en hausse depuis 2002, on observe une salarisation croissante des emplois féminins et masculins ».

Source : « L'entrepreneuriat au féminin » Avis et rapports du conseil économique, social et environnemental -2009 - communication Geneviève BEL.

Des écarts qui tendent à se réduire

Source : Insee, RP - 2007

En moyenne, 48% des emplois présents dans le territoire du Grand Lyon sont occupés par des femmes.

Deux tiers des emplois dans l'administration publique, l'enseignement et les activités sociales et sanitaires sont féminins.

Source : Insee : RP - 2007

Femmes et hommes : des inégalités qui persistent

Les métiers d'employés sont à 75% occupés par des femmes. Ceux d'ouvriers sont majoritairement occupés par des hommes (82% des ouvriers).

Plus d'un quart des hommes sont cadres contre 18% des femmes.

Les femmes sont néanmoins, de plus en plus nombreuses à occuper des postes d'encadrement ou de niveau intermédiaire.

Entre 1999 et 2007, la part de cadres parmi les femmes a augmenté de cinq points passant de 13 à 18% contre trois points pour les hommes.

D'après le dernier rapport McKinsey, les femmes restent sous-représentées dans les conseils d'administration des entreprises européennes et encore plus dans les comités exécutifs.

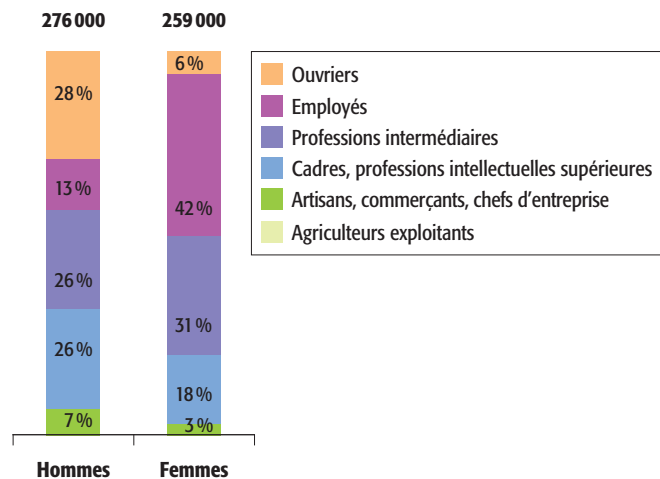
Pourtant, sur la base d'une analyse de 300 entreprises dans monde, il ressort de manière très nette que les entreprises qui ont une plus forte représentation de femmes dans leurs comités de direction sont aussi les plus performantes financièrement. Ce lien entre mixité et performance économique se confirme dans quasiment tous les secteurs économiques.

Source : « Women Matter 2 - octobre 2010 », « Le leadership au féminin, un atout pour la performance de demain » McKinsey & Company

« Durant les quatre dernières décennies, l'augmentation des emplois qualifiés féminins est attestée par la progression du nombre de femmes cadres, mais aussi par un renforcement de la précarité pour des postes peu ou pas qualifiés et, pour la plupart, dans des secteurs très féminisés ».

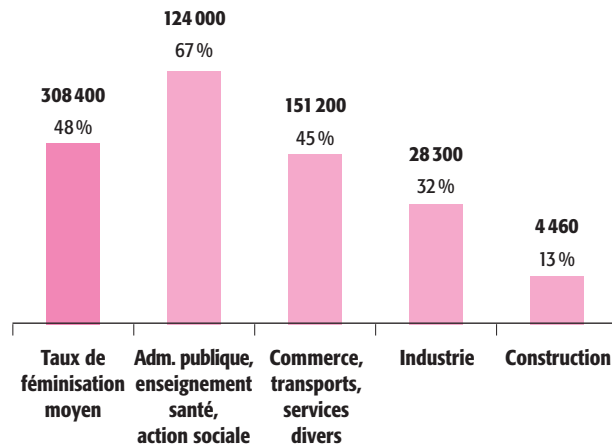
Source : « L'entrepreneuriat au féminin » Avis et rapports du conseil économique, social et environnemental - 2009 - communication Geneviève BEL.

Les actifs occupés du Grand Lyon, de 15 ans ou plus, selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle en 2007



Source : Insee - RP 2007

Taux de féminisation des emplois dans le Grand Lyon par grands secteurs d'activité (hors agriculture)



Source : Insee - RP 2007

Des inégalités de salaires qui persistent

Source : Insee - DADS (déclaration annuelle de données sociales).

Des écarts de rémunération élevés dans les postes d'encadrement

Les écarts de salaires entre hommes et femmes existent quel que soit le niveau de qualification. Ils sont plus élevés dans les postes très qualifiés.

En 2008, parmi les salariés à temps complet, la rémunération moyenne des femmes est inférieure de 19% à celle des hommes. Cet écart atteint 21% chez les cadres mais se réduit chez les ouvriers et les employés (respectivement 10% et 3%).

Les écarts de salaires sont néanmoins moins marqués chez les salariés à temps partiel.

Des écarts qui se creusent au cours des parcours professionnels

En début de carrière (moins de 25 ans), les écarts de salaires entre hommes et femmes existent mais ils sont faibles. Ces derniers se creusent fortement parmi les salariés les plus âgés (50 ans ou plus).

Les femmes de l'agglomération mieux rémunérées que leurs homologues des autres grandes agglomérations de province

Avec un salaire net moyen de 1 850 € par mois (temps complet), les grand-lyonnaises sont mieux rémunérées que leurs homologues françaises.

La distribution des salaires selon les catégories professionnelles place les femmes de l'agglomération lyonnaise au même niveau, voire au-dessus, de la moyenne française ou régionale, sauf pour la catégorie des cadres.

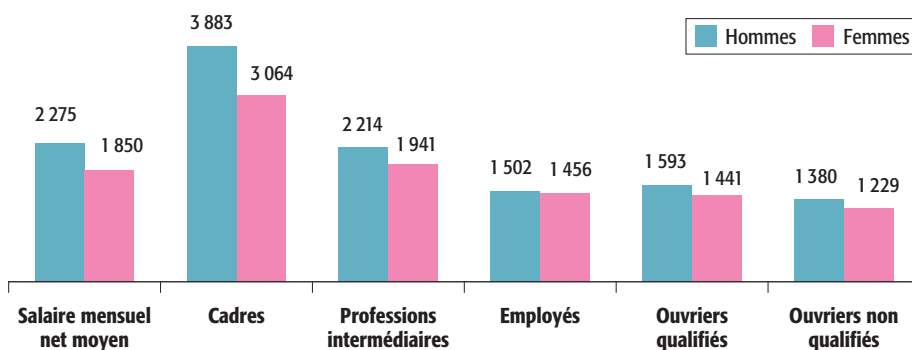
Le faible écart de salaires hommes/femmes parmi les jeunes s'explique par un niveau de diplôme de jeunes femmes supérieur à leurs aînées.

Mais la persistance de l'écart en termes de salaires est liée aux interruptions de carrière des femmes du fait de la présence d'enfants.

Enfin les femmes ne tirent pas le même bénéfice de leur niveau de formation que leurs collègues masculins. Les filles s'orientent vers des domaines moins rémunérateurs que ceux privilégiés par les garçons.

Source : « L'entrepreneuriat au féminin » Avis rapports du conseil économique, social et environnemental, communication Geneviève BEL.

Salaires mensuels moyens nets 2008 en € (temps complet) selon la catégorie socio-professionnelle (Grand Lyon)



Source : Insee - DADS

Salaires mensuels moyens nets 2008 en € (temps complet) des salariés des principales agglomérations françaises

	Hommes	Femmes	Ecart en €	Ecart en %
Grand Lyon	2 275	1 850	-425	-18,7%
Grand Toulouse	2 245	1 820	-425	-18,9%
Nantes Métropole	2 214	1 790	-425	-19,2%
Montpellier Agglomération	2 108	1 790	-319	-15,1%
CU de Strasbourg	2 108	1 775	-334	-15,8%
Marseille Provence Métropole	2 093	1 805	-288	-13,8%
Lille Métropole	2 078	1 744	-334	-16,1%
Rhône-Alpes	2 078	1 714	-364	-17,5%
France métropolitaine	2 108	1 790	-319	-15,1%

Lecture : les femmes salariées à temps complet (35 heures hebdomadaire), résidentes du périmètre Grand Lyon ont un salaire moyen net mensuel 18,7% inférieur à celui de leurs homologues masculins.

Source : Insee - DADS

« *Parcours croisés* »

Cinq récits de vie de créatrices d'entreprise du Grand Lyon



Émilie Bonnanfant
LADY EMILY
Vente de pizzas à emporter

© Collectif Item / Kaelia

Le « passage à l'acte entrepreneurial »

« L'approche biographique présente des vertus centrales pour comprendre le pouvoir causal de certains modèles culturels, de certaines dispositions socio-psychiques sur le déclenchement de l'acte entrepreneurial ou encore pour appréhender comment se combinent les effets de socialisation issus des multiples champs sociaux traversés par un entrepreneur [...] Le recueil de discours sur les mondes vécus par les enquêtés, les logiques argumentatives qu'ils développent dans l'entretien expriment, dans l'interaction d'enquête, la trace d'une production de sens socio-symbolique et/ou psycho-affectif en liaison avec leur environnement et leur passé social (événements scolaires, familiaux, professionnels, etc.). »

Méthode biographique et entrepreneuriat : application à l'étude de la socialisation entrepreneuriale anticipée. PAILLOT, P. Revue de l'Entrepreneuriat. Vol 2, n°1, 2003. Page 29.

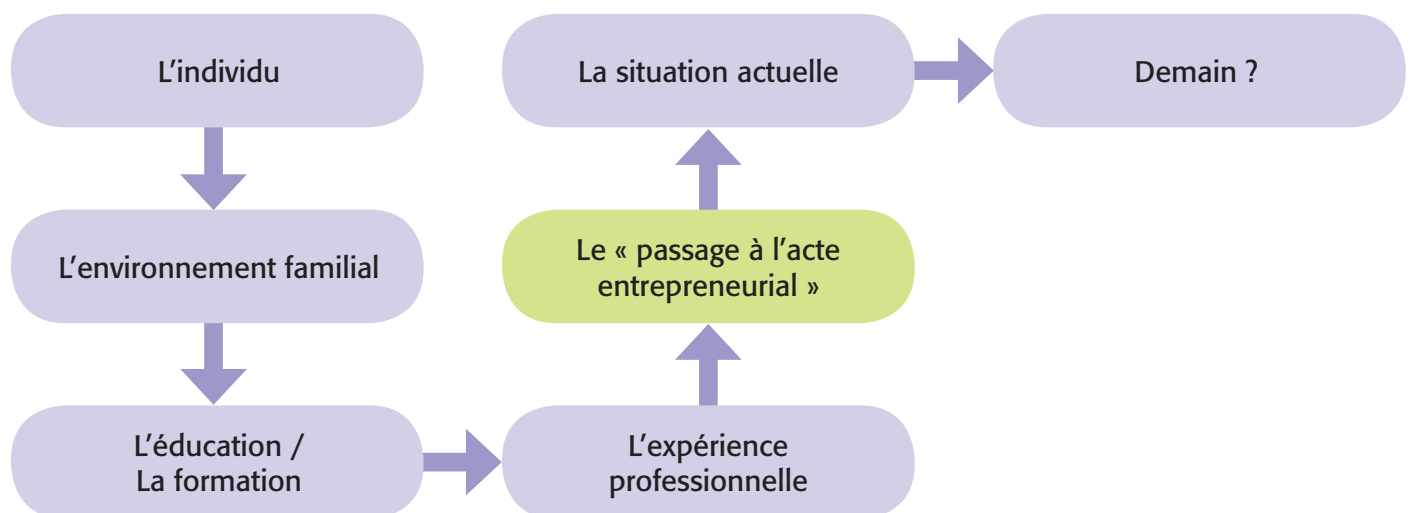
L'Agence d'urbanisme a réalisé une étude qualitative exploratoire* visant à replacer la création d'entreprise dans la globalité du parcours des femmes rencontrées. Il s'agissait d'identifier les mécanismes individuels et sociaux à l'œuvre dans un processus entrepreneurial.

La technique dite « des récits de vie » a, pour ce faire, été utilisée : des entretiens approfondis, d'une durée moyenne de trois heures trente, ont été réalisés avec cinq entrepreneures aux profils socio-démographiques variés. Toutes ont été

interrogées sur les différentes étapes de leur trajectoire, de la petite enfance dans leur proche environnement familial aux premiers pas de leur entreprise, sans oublier leur scolarité ou encore leur expérience professionnelle antérieure.

Nous présentons ici l'analyse de la séquence consacrée au « passage à l'acte entrepreneurial », à savoir la phase au cours de laquelle les personnes interviewées ont fait le choix de concrétiser leur projet de création.

* Remerciements à C. THOMAS, Sociologue indépendante, qui a participé à la conception des outils méthodologiques de l'étude.



Ce qui amène des femmes à décider de créer leur entreprise

Même si un « élément déclencheur » apparaît fréquemment dans le discours des personnes interviewées, la décision de créer une entreprise semble résulter non pas d'un seul évènement mais davantage d'une combinaison de facteurs qui interagissent et conduisent, de manière graduelle, « à se lancer ». Ces facteurs sont de différents ordres.

Les facteurs qui relèvent de la sphère personnelle

Ainsi, c'est parfois une passion de longue date ancrée dans de solides convictions, dans des valeurs auxquelles les créatrices adhèrent profondément qui les conduit à franchir le pas.

Dans d'autres cas, l'idée de créer une entreprise peut naître durant la période de la scolarisation, à l'occasion par exemple d'une découverte de complémentarité entre camarades de classe autour d'une idée originale¹.

La décision d'entreprendre peut également s'inscrire dans un contexte familial singulier.

Ainsi, pour l'une des créatrices rencontrées, un divorce est à l'origine d'une prise de conscience soudaine de sa condition de femme au foyer et de son insatisfaction face à cette situation.

Parfois, c'est le fait d'avoir arrêté de travailler pendant une période de sa vie pour s'occuper de ses enfants et d'avoir mal vécu cette parenthèse d'inactivité professionnelle qui fait naître un projet entrepreneurial.

D'autres fois encore, c'est la naissance d'un bébé et la difficulté à revenir sur le marché du travail qui fait alors office de « bain révélateur » : la création d'entreprise apparaît ici comme une issue possible, voire comme une solution supposée idéale.²

L'influence de l'activité du conjoint

Qu'il soit motivé par des facteurs personnels ou familiaux, le « passage à l'acte entrepreneurial » doit également être rapproché de l'activité et de l'influence du conjoint. Ce dernier peut soutenir, directement ou indirectement, un projet de création. Il arrive, en effet, que l'époux ou le partenaire soit lui-même entrepreneur et/ou issu d'une famille dans laquelle l'exercice d'une activité indépendante est socialement et culturellement valorisé.³

Le champ professionnel constitue également un paramètre important.⁴

Un conflit avec le précédent employeur est ainsi présent chez trois des cinq créatrices rencontrées. Il motive quelque fois à lui seul le choix de vouloir travailler à son compte. Dans d'autres cas de figure, c'est le souvenir de relations problématiques avec un ancien responsable hiérarchique qui encourage à créer une entreprise pour ne pas avoir à revivre ce type de désagrément. Le chômage est aussi un facteur qui entre en ligne de compte dans le parcours de trois des femmes interviewées. Toutes insistent néanmoins sur le fait que l'envie de créer « a toujours été présente » en elles, indépendamment des répercussions d'une privation momentanée d'emploi.

Enfin, le « passage à l'acte entrepreneurial » peut, dans certains cas, faire également suite à un premier projet de création avorté.

Il traduit alors une forme de maturation dans la trajectoire professionnelle.

La décision de créer une entreprise est aussi affaire de rencontres.

La mise en lumière des mécanismes relationnels donne à comprendre l'influence des facteurs sociaux dans ce type de projet. Parfois, un entretien avec une personne ressources – tel qu'un consultant en recrutement, par exemple – amène à prendre conscience du fait qu'un emploi salarié « classique » sera difficile à trouver et que la création de sa propre activité constitue une issue potentielle. Il peut également arriver que ce soit la rencontre d'autres entrepreneurs qui incite à franchir le pas.

1. « L'idée est venue au courant du stage de fin d'année. J'ai un de mes associés qui, lui, a eu les prémices de l'idée, on va dire, qui est venu me voir et m'a demandé si cela m'intéressait de me lancer avec lui dans ce challenge là. L'idée m'a tout de suite plu, et on l'a montée ensemble avec une troisième personne qui est venue s'ajouter également par la suite. »

Julie, 23 ans,

Entrepreneuse Salariée en SCOP dans la Communication

2. « A la naissance de mon premier enfant, j'ai eu des difficultés à trouver un travail. J'ai fini par en trouver mais au bout d'un an. C'était pas facile. J'ai dû accepter en dessous de mes compétences, malgré une recherche d'emploi très active. A la naissance du deuxième, là je me suis dit « C'est maintenant ou jamais. Je me lance » .

Rachida, 37 ans,

Gérante d'une SARL d'Audit, Marketing et Services à l'International

3. « En 2007, mon compagnon a vendu [son] port et voulait s'orienter vers l'expertise de bateaux. On s'est dit : « Pourquoi ne pas créer dans la déconstruction, il n'y a rien ?! ». Mon contrat s'arrêtait. Ca a été une opportunité en juin 2008. J'ai pu toucher des allocations ASSEDIC [...] pour la création d'une activité innovante. Donc j'ai rejoint mon compagnon [...] »

Michèle, 55 ans,

Gérante d'une SARL de Dépollution, Déconstruction et Recyclage de Bateaux et d'une SARL de Décapage / Sablage

4. « Je voyais que mon métier allait s'appauvrir. J'étais méfiante, j'avais peur de tourner en rond... J'ai décidé d'arrêter, ce qui a étonné mon patron ! J'avais un mois de préavis [...] »

Marie, 25 ans,

Auto-Entrepreneuse Chargée de Communication en Free-lance

Le « passage à l'acte d'entreprendre »

Une fois la décision prise, le « passage à l'acte » n'est toutefois pas automatique. Une analyse minutieuse du parcours des créatrices rencontrées met en exergue un cheminement par « essais / erreurs ». Commencant par « frapper à plein de portes », elles constatent qu'une phase supplémentaire de gestation s'avère le plus souvent nécessaire. Même pensé de longue date, un projet de création appelle en général de nouvelles réflexions et recherches approfondies lorsqu'il en vient à devoir se matérialiser.

Entre l'idée de créer une entreprise et sa réalisation effective, il peut se passer un délai important dont les intéressées considèrent généralement que c'est un « mal nécessaire ».

Approfondir un concept qui mérite d'être peaufiné, établir des contacts avec des interlocuteurs stratégiques, voire se construire un réseau sur lequel pouvoir s'appuyer le moment venu, nécessitent de « laisser du temps au temps » et d'y consacrer une énergie substantielle.

Le lancement réel du projet se fait ainsi de manière progressive, en testant notamment l'idée auprès de premiers clients et fournisseurs fréquemment issus du réseau personnel.⁵

Certaines créatrices opèrent un véritable travail « d'acculturation » à leur future activité en décidant, par exemple, d'être temporairement salariées dans le secteur professionnel dans lequel elles souhaitent se lancer afin de mieux le connaître et de se perfectionner avant de se mettre à leur compte.

Dans tous les cas, on observe un décalage plus ou moins important entre le projet de départ et sa réalisation finale.⁶

Cet écart est parfois dû à des obstacles extérieurs.

Ainsi, un problème de santé, un incident familial ou encore le décès d'un proche peuvent venir perturber le bon déroulement du projet de manière imprévue. Les entrepreneures prennent alors conscience de la fragilité relative de leur situation.⁷

Il peut également arriver que ce soit la difficulté à obtenir une place en crèche qui les amène à différer leurs ambitions.

A contrario, d'autres éléments peuvent faciliter, voire accélérer le lancement du projet.

Pour une des créatrices rencontrées, c'est un concours gagné contre toute attente qui a permis d'alimenter un compte en banque jusqu'alors peu garni et, par là-même, de financer les premiers pas de son entreprise.

Pour une autre, c'est un article paru dans la presse locale qui a soudainement contribué à faire venir ses premiers clients.

Le statut d'auto-entrepreneur est également évoqué comme un élément facilitateur dans la décision de concrétiser un projet souvent ancien : son caractère a priori simple et pratique incite à tester une idée que l'on n'aurait pas forcément pensé ou osé mettre en œuvre.⁸

Enfin, pour quatre des cinq femmes rencontrées, il s'est avéré paradoxalement plus pratique et sécurisant d'entreprendre en étant au chômage, l'absence de revenus salariés étant atténuée par la perception d'allocations cumulables avec la création d'une entreprise.

Si les différents projets étudiés se construisent de manière progressive et singulière, tous sont confrontés à un certain nombre de « passages obligés » qui ont valeur de « parcours initiatique ».

La réalisation d'une étude de marché et d'un business plan en constitue le premier exemple. Permettant de « mettre ses idées noir sur blanc », ce travail est fréquemment présenté comme salutaire : il contribue à la structuration du projet ainsi qu'à la prise de conscience de certains éléments manquants ou nécessitant des recherches complémentaires.

De même, **la création des outils de communication** aide, certes, à faire connaître son projet... mais également à mieux le connaître soi-même.

5. « [...] Le projet était bien de m'installer mais pour des raisons à la fois personnelles, professionnelles et familiales, j'ai préféré me mettre chez un artisan avant de pouvoir faire vivre mon entreprise.

On [se dit] : « je suis ma formation puis je crée mon entreprise et j'en vis » et en fait, [...] on se rend compte [qu'on] n'est pas au top [...] »

Françoise, 48 ans,

Auto-Entrepreneuse Tapissière d'Ameublement et Secrétaire Médicale Salariée

6. « [...] C'est vrai que j'ai réfléchi et lui ai posé des questions par mail. On a commencé à creuser. C'est comme ça qu'on a commencé en fait à faire le business plan, de façon informelle. Mais en fait, le projet a changé à 180 degrés ! »

Julie, 23 ans

Entrepreneuse Salariée en SCOP dans la Communication

7. « [...] Ma maman est décédée du jour au lendemain. J'ai dû prendre en charge la famille. [...] Ça a été très difficile. Il fallait les aider psychologiquement, être tout le temps avec eux. [...] De mon côté, pour mon entreprise, j'allais à mes RDV déjà fixés mais j'étais incapable de prospecter. J'étais fatiguée et j'avais d'autres responsabilités à côté. »

Rachida, 37 ans,

Gérante d'une SARL d'Audit, Marketing et Services à l'International

8. « J'ai été au chômage pendant un an. L'idée de créer une société me plaisait bien. On a alors pensé créer une entreprise d'organisation de mariages avec des amies. Mais ça n'a pas marché, elles ont changé d'avis... Moi, après, j'ai eu des demandes de travail d'amis de la famille. Je me suis dit que je pouvais me lancer en Auto-Entrepreneuse comme Chargée de Communication en Free-lance. »

Marie, 25 ans

Auto-Entrepreneuse Chargée de Communication en Free-lance

9. « Pour financer mon entreprise, j'avais un peu d'économies et j'ai vendu plein de choses sur e-bay. Au final, j'ai eu 8 000 euros. J'ai changé de banque et j'ai surtout changé d'Expert Comptable. J'en ai trouvé un formé et spécialisé dans la création d'entreprise. »

Rachida, 37 ans,

Gérante d'une SARL d'Audit, Marketing et Services à l'International

10. « Concernant la structure spécialisée, cela avait débuté avec une réunion collective où j'ai présenté mon projet. [...] Après, j'avais été reçue en rendez-vous individuel par une Conseillère, et on est rentré dans le détail : étude de marché, et tout le reste pour voir si le projet était viable. [...] La personne [...] me disait : « pour la prochaine fois, vous préparez ça, vous faites ça... »

Françoise, 48 ans

Auto-Entrepreneure Tapissière d'Ameublement et Secrétaire Médicale Salariée

11. « [...] A la fin de l'année, je me suis dit : « Il faut que tu te fasses aider ». [...] Du coup, j'ai adhéré à une association spécialisée et au « Pôle Femmes » d'une organisation patronale. Dans l'association spécialisée, il y a un système de marrainage qui consiste à se faire aider par une femme Chef d'Entreprise. Et je me suis inscrite à une formation avec une séance « Gérer son stress ».

Michèle, 55 ans

Gérante d'une SARL de Dépollution, Déconstruction et Recyclage de Bateaux et d'une SARL de Décapage / Sablage

12. « Le fait que je sois une fille au milieu des deux garçons n'est pas toujours facile. Ils ont parfois un côté très masculin. Mais j'ai su trouver ma place en tant que femme. Ils se dispersent vite et je sais les recadrer. [...] On a tous un vécu mais ça a aussi un avantage d'être une fille : on est bien traitée, il y a la galanterie... ».

Julie, 23 ans

Entrepreneure Salariée en SCOP dans la Communication

La question des moyens ⁹

Sur un plan pratique, le volet financier est une autre réalité qui s'impose très vite aux créatrices : la constitution d'un budget et/ou d'un capital nécessite de puiser dans ses économies voire, parfois, de vendre ses effets personnels.

Faute de moyens suffisants, quatre des cinq entrepreneures rencontrées ont par ailleurs décidé de domicilier leur activité dans leur résidence privée afin de limiter leurs frais au maximum.

La recherche d'information, de conseil et d'accompagnement représente un autre paramètre fondamental durant la phase de « passage à l'acte ». ¹⁰

La rencontre avec un organisme spécialisé se fait parfois par hasard, à l'occasion d'une manifestation par exemple, parfois suite à une succession de différents contacts et parfois de façon délibérée, pour tenter d'obtenir une aide précise notamment.

Certaines créatrices font état de premières rencontres infructueuses avec des structures d'accompagnement inappropriées, ne comprenant pas la nature de leurs projets ni la spécificité de leurs trajectoires d'entrepreneures.

La connaissance des problématiques féminines apparaît ainsi comme étant une plus-value particulièrement appréciée.

Plusieurs entrepreneures soulignent également le caractère essentiel de la gratuité des prestations fournies, le recours à des organismes payants semblant réhibitoyre.

A l'instar de l'ensemble des créations d'entreprises étudiées, l'accompagnement par des structures spécialisées se fait lui aussi par étapes : à une première réunion d'information générale, succède un rendez-vous individuel de « prise de contact » puis la mise en œuvre d'un véritable suivi individualisé. Ce dernier prend tout son sens lorsqu'il se concrétise par la définition de tâches précises à accomplir entre deux rendez-vous : les créatrices sont alors amenées à s'organiser et à agir en conséquence, posant de la sorte les jalons de leurs futurs modes de fonctionnement professionnel.

Cette recherche d'appui dans le cadre du lancement des projets ne se résume toutefois pas au seul recours à des organismes spécialisés. ¹¹

Une des entrepreneures rencontrées n'a en effet pas fait appel à leurs services. Le besoin de conseil peut trouver une réponse dans des systèmes de « marrainage » qui permettent aux créatrices de bénéficier de l'expérience de leurs pairs. Plus largement, toutes s'entourent spontanément de leurs anciens contacts professionnels pour demander avis éclairés et accompagnement « tacite ». Une fois le projet lancé, « l'équipe » – qu'elle soit formelle ou informelle – se constitue le plus souvent sur la base de liens amicaux ou familiaux (conjoint, cousins...).

C'est enfin fréquemment durant cette phase de « passage à l'acte entrepreneurial » que les créatrices prennent conscience de leur « condition d'entrepreneuse ». ¹²

La présentation de leurs projets s'effectue en effet devant des interlocuteurs le plus souvent masculins. Une fois leur entreprise créée, plusieurs des femmes rencontrées ont évolué dans des environnements composés quasi exclusivement d'hommes, qu'il s'agisse du secteur d'activité en général, des partenaires ou des clients. La confrontation à ces univers masculins a ainsi pu les amener à rechercher la rencontre d'autres femmes créatrices d'entreprise, tant pour échapper à des comportements qui s'avèraient quelque fois machistes que pour s'inscrire dans un réseau de solidarité féminine à même de les soutenir, moralement et de façon opérationnelle, dans leurs projets.

« Portraits »

Synthèses des entretiens réalisés



Françoise, 48 ans,
Auto-Entrepreneure Tapissière
d'Ameublement et Secrétaire
Médicale Salariée

A 48 ans, Françoise tient un atelier de Tapissière d'Ameublement implanté dans l'ancien garage de son pavillon qu'elle a réaménagé, en proche périphérie lyonnaise. Elle exerce cette activité tout en occupant, en parallèle, un emploi de Secrétaire Médicale Salariée à mi-temps : conserver des revenus fixes constitue un gage de sécurité pour elle et ses enfants qu'elle élève seule.

Sa création d'entreprise fait écho à un sens de la créativité profondément ancré en elle et s'inscrit dans une trajectoire personnelle et familiale singulière : des études de secrétariat menées sans enthousiasme, une vie de mère au foyer peu gratifiante et un divorce difficile lui ont donné l'envie de s'accomplir autrement et, surtout, d'être autonome.

Issue d'une famille d'entrepreneurs, Françoise a gardé de son dernier emploi salarié à plein temps le souvenir de relations de travail difficiles et très hiérarchisées. Elle ambitionne à présent de trouver un équilibre entre le développement de sa jeune entreprise, le maintien de liens privilégiés avec ses enfants et le respect de valeurs humaines auxquelles elle accorde une grande importance.



Rachida, 37 ans,
Gérante d'une SARL d'Audit,
Marketing et Services à l'International

De son enfance dans une petite ville de Saône-et-Loire, Rachida a conservé la volonté de s'émanciper de son milieu d'origine et du carcan social qui la menaçait. Aînée d'une famille d'origine maghrébine de sept enfants, dont quatre garçons, elle fut la première jeune fille de son entourage à obtenir le Bac.

A 20 ans, employée d'un grand magasin parisien, elle se fait remarquer par un client qui lui propose un poste dans son entreprise. L'occasion d'échapper à l'acrimonie d'une Chef de Service qui la perçoit comme une rivale et d'exercer, enfin, une activité à responsabilité. La société connaît malheureusement des difficultés et Rachida est licenciée. D'autres emplois se présentent, avec plus ou moins de bonheur. Un mariage, des enfants, un déménagement dans le Rhône... Rachida peine à retrouver un emploi salarié dans un environnement

qu'elle connaît mal, après une période d'inactivité. Elle songe à se mettre à son compte, frappe à plusieurs portes et finit par rencontrer une structure spécialisée dans l'accompagnement des femmes créatrices d'entreprise.

Après un démarrage complexe, elle s'investit de plus en plus fortement dans un projet qui grandit, comme ses enfants.



Julie, 23 ans,
Entrepreneure Salariée en SCOP
dans la Communication

La communication a toujours passionné Julie. C'est en sortant de son école d'enseignement spécialisé qu'elle réalise que la création d'entreprise est en mesure de lui permettre de travailler dans ce secteur d'activité réputé difficile.

Se définissant comme une personne plutôt anxieuse et pessimiste, elle ne correspond pas vraiment au stéréotype de l'entrepreneur battant et téméraire. Sa famille a souvent du mal à comprendre son projet et ne cache pas son appréhension face à une première expérience professionnelle qu'elle aurait souhaitée plus conventionnelle.

Mais Julie sait s'entourer et c'est dans ses contacts personnels qu'elle trouve les compétences, l'énergie et surtout le soutien nécessaire à la bonne conduite d'un projet entrepreneurial. Un concours sur Internet gagné avec d'anciens camarades de classe vient opportunément nourrir un compte bancaire chétif et permet aux apprentis créateurs de faire leurs premiers pas. Aujourd'hui, c'est par l'intermédiaire d'une SCOP que Julie avance, doucement mais sûrement, dans un univers qu'elle juge plutôt masculin.



Michèle, 55 ans,
Gérante d'une SARL de
Dépollution, Déconstruction et
Recyclage de Bateaux et d'une
SARL de Décapage / Sablage

Après une longue carrière dans le secteur sanitaire et social, Michèle décide de créer une entreprise de dépollution, déconstruction et recyclage de bateaux. Un tournant de vie qui peut paraître étonnant mais qui surprend beaucoup moins lorsqu'on le replace dans un parcours de vie plus global : enfant que l'on dit remuante, elle est très tôt animée par un sentiment de révolte et une sensibilité aigüe à l'encontre des situations d'injustice. Michèle décide de s'orienter

vers la profession d'infirmière. Elle se heurte vite au poids des organisations et au désenchantement de la routine.

De retour d'une mission humanitaire en Afrique, elle fait un bilan de compétences et se découvre, contre toute attente, des capacités managériales. Michèle devient Directrice d'un Centre Social, une activité en conformité avec ses aspirations. Mais elle ne peut se satisfaire des compromis que lui impose trop souvent le quotidien. Démissions, contrats à durée déterminée... elle gère sa vie professionnelle de façon à avoir toujours le sentiment d'aller de l'avant et de ne pas s'enfermer dans des situations acquises.

A plus de 50 ans, elle rencontre son actuel compagnon qu'elle trouve trop investi dans sa vie de chef d'entreprise. Elle le convainc d'en changer, avant de prendre les rennes avec lui non pas d'une, mais de deux sociétés. Un pari rempli de risques et d'incertitudes dont elle a pleinement conscience et qui font sens à ses yeux.



Marie, 25 ans,
Auto-Entrepreneure, Chargée de
Communication en Free-lance

Il y a quelques années seulement, Marie n'aurait jamais pensé travailler un jour à son compte. Fille d'un entrepreneur, elle portait un regard sévère sur la charge et les conditions de travail de son père, artisan peintre en bâtiment. Mais un licenciement économique suivi d'une période de chômage l'amène à revoir son point de vue.

Une soirée entre amis, des idées échangées de manière informelle et c'est un projet de création qui voit soudainement le jour avec quelques proches. Ses futures associées changent d'avis, prenant tout à la fois peur et conscience de l'étendue du chantier qui les attend. Qu'importe, Marie ne capitule pas. Une graine a été semée et la découverte du statut d'auto-entrepreneur l'incite à tenter l'aventure en free-lance.

Depuis son appartement au cœur de Lyon, elle active son réseau et décroche ses premiers clients. L'énergie déployée est énorme, le confort – finalement relatif – du salariat disparaît, mais il n'est plus question de renoncer à cette liberté à laquelle elle a pris goût, fut-ce au prix d'un niveau de vie pour l'instant revu à la baisse.

Les créations d'entreprise en 2010 dans le territoire du Grand Lyon

Macoco Morgane Massamba
MORGANE'S BEAUTY
Institut de beauté



© Collectif Item / Kaélia

Dans ce chapitre, les données sexuées sur la création sont estimées par l'Agence d'urbanisme à partir :

- des données de création issues du répertoire des établissements en 2010 diffusées par l'Insee,
- du fichier Sirène complété par la CCI de Lyon.

NB : les créations concernent uniquement les secteurs marchands non agricoles.

Dans le Grand Lyon, les femmes constituent la moitié de la population active totale mais seulement 30 % des créateurs

30% des créateurs d'entreprise dans le Grand Lyon sont des femmes

En 2010, 17 370 ¹ établissements du secteur marchand hors activités agricoles ont été créés dans le territoire du Grand Lyon.

On estime à 30% ² la part des créations réalisées par des femmes (autour de 5 200 créations).

Les femmes sont donc sous-représentées chez les créateurs.

Ce constat s'explique par des facteurs liés à l'environnement socio-culturel, économique et financier (cf encart).

Des porteurs de projet âgés en moyenne de 40 ans

L'âge moyen des créateurs d'entreprise dans le Grand Lyon est de 40 ans. Il est quasiment le même pour les hommes et pour les femmes. 16 % des créateurs ont 50 ans ou plus.

Quel que soit le sexe, 58 % des créateurs sont âgés de 30 à 49 ans. Chez les femmes 23 % des créatrices ont moins de 30 ans contre 21 % chez les hommes.

93% des créations réalisées par des femmes n'ont pas de salarié

En 2010, 90% des établissements créés dans le territoire du Grand Lyon n'ont pas de salarié.

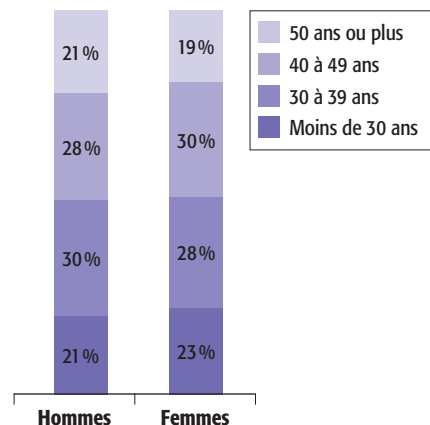
La création sans salarié est plus importante chez les femmes que chez les hommes.

Ces différences sont en grande partie liées aux secteurs d'activité.

Les femmes investissent davantage dans les domaines de l'éducation, la santé ou l'action sociale, secteurs dans lesquels le salariat est moins développé.

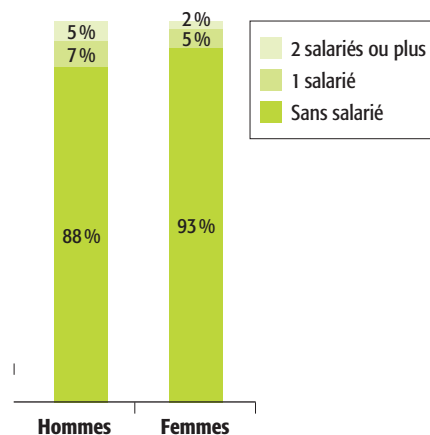
A l'inverse, les hommes sont plus présents dans des secteurs dans lesquels le salariat est plus fréquent comme le BTP, la restauration ou l'hôtellerie.

Les créateurs dans le Grand Lyon en 2010 selon l'âge et le sexe



Source : Insee - Sirène, CCI de Lyon
Estimation : Agence d'urbanisme (Lyon)

Répartition de l'effectif salarié des établissements créés selon le sexe du créateur



Source : Insee-Sirène, CCI de Lyon
Estimation : Agence d'urbanisme (Lyon)

Freins et obstacles au développement de l'entrepreneuriat au féminin

Le poids des préjugés générateurs d'autocensure

Dans l'inconscient collectif, l'entrepreneuriat est perçu comme un domaine réservé aux hommes ce qui amène les femmes à s'en détourner.

Des parcours qui préparent moins à l'entrepreneuriat

Les filles se tournent plus vers l'université et moins vers des filières favorables à l'entrepreneuriat. Elles sont ainsi sur-représentées dans les filières tertiaires et sous-représentées dans la production.

Difficile articulation entre vie professionnelle et vie familiale

Les femmes privilégient la vie familiale plutôt que les contraintes de l'entrepreneuriat. Elles auront tendance à envisager

un développement mesuré pour garder le contrôle mais également pour que l'entreprise n'empiète pas trop sur le reste de leur vie.

Isolement et déficit de modèles managériaux

Le manque d'implication des femmes dans les réseaux les privent de l'accès à des moyens actuels ou futurs (aide matérielle et financière, transmission de savoir-faire, échange d'expériences...).

À cela s'ajoute le manque de modèles de réussite comme stimulant.

Freins économiques et financiers

Les femmes privilégient les secteurs très concurrentiels (petits commerces, services, soins aux personnes..) qui peuvent freiner les banques.

Source : « L'entrepreneuriat au féminin » Avis et rapports du conseil économique, social et environnemental - 2009, communication Geneviève BEL

Créateurs et créatrices n'investissent pas les mêmes secteurs d'activité

Les femmes entreprennent davantage dans les services que les hommes

Plus de trois quarts des femmes créent dans les services (hors commerce) contre un peu plus de la moitié des hommes.

Les créations en 2010 dans le périmètre Grand Lyon, par grands secteurs d'activité, selon le sexe

	Hommes	Femmes	Ensemble des créateurs
Industrie, énergie, environnement	4%	4%	4%
BTP	16%	2%	12%
Commerce *	22%	16%	20%
Transports - logistique	3%	1%	2%
Services aux entreprises, finance, immobilier	40%	37%	39%
Autres services	16%	39%	23%
Total	100%	100%	100%

* Commerce de gros et de détail, réparation d'automobiles et de motocycles

Source : Insee - Sirène, CCI de Lyon, Estimation : Agence d'Urbanisme

Hommes et femmes investissent dans des proportions relativement proches dans les secteurs des services aux entreprises

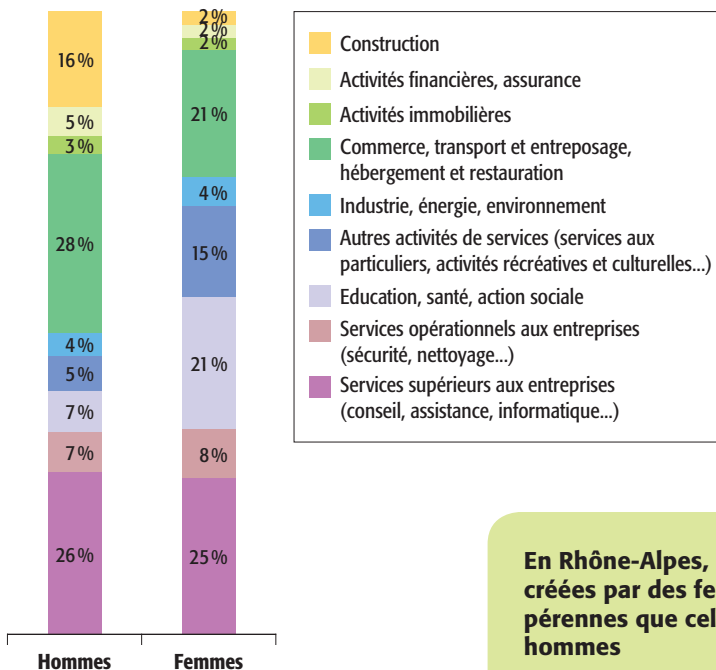
Les femmes se distinguent en revanche dans les autres services (services aux particuliers, domaines de l'éducation, de la santé ou de l'action sociale). La part de ce secteur dans le total des créations est deux fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes (respectivement 39% et 16%).

En revanche, les créatrices sont relativement moins présentes dans le commerce et créent très peu dans le secteur de la construction. En 2010, 16% des femmes ont créé une entreprise dans le commerce et seulement 2% dans le BTP (contre respectivement 22% et 16% chez les hommes).

Femmes et hommes entreprennent de façon comparable dans les services supérieurs

En 2010, les créations dans ces services représentent un quart des créations pour les deux sexes avec une proportion plus importante d'hommes dans les activités informatiques. Les femmes privilégient, elles, davantage les activités juridiques, comptables, de gestion...

Les créations en 2010 dans le périmètre Grand Lyon, par sous-secteurs d'activité, selon le sexe



Source : Insee - Sirène, CCI de Lyon, Estimation : Agence d'Urbanisme

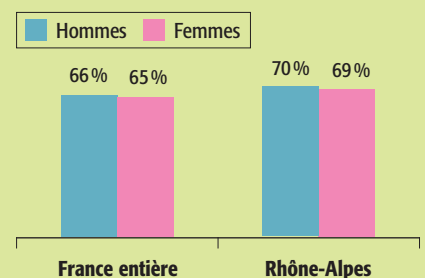
En Rhône-Alpes, les entreprises créées par des femmes sont aussi pérennes que celles créées par des hommes

En Rhône-Alpes, sept entreprises sur dix sont toujours actives après trois ans d'existence.

Le taux de survie est identique chez les deux sexes.

Il est supérieur à la moyenne nationale.

Taux de pérennité des entreprises à 3 ans



Source : Insee, Enquête Sine - 2009 (système d'information sur les nouvelles entreprises)

Des situations différentes d'un territoire à l'autre

Source : Insee - Répertoire des établissements 2010, Sirène, CCI de Lyon. Estimation : Agence d'Urbanisme

La majorité des créations se localisent dans le centre de l'agglomération

Lyon et Villeurbanne concentrent 57% de l'ensemble des créations de l'agglomération. Les créatrices se sont localisées davantage dans ce secteur.

60% des femmes créatrices ont installé leur activité dans le centre de l'agglomération contre 56% de leurs homologues masculins.

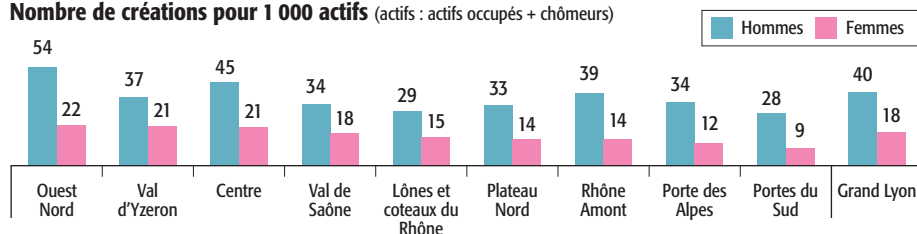
Une densité de créations, reflet de la sous-représentation de femmes créatrices par rapport aux hommes

Le Grand Lyon compte en moyenne 29 créations pour 1 000 actifs âgés de 15 à 64 ans. Cette densité est de 40 pour les hommes et seulement 18 pour les créatrices femmes.

La répartition des créateurs d'entreprise par conférences des maires

	Hommes	Femmes	Ensemble créateurs
Centre	56%	60%	57%
Lônes et coteaux du Rhône	7%	8%	7%
Ouest Nord	5%	4%	5%
Plateau Nord	5%	5%	5%
Porte des Alpes	7%	5%	7%
Portes du Sud	5%	4%	5%
Rhône Amont	8%	6%	7%
Val de Saône	3%	4%	3%
Val d'Yzeron	4%	5%	4%
Total	100%	100%	100%

Nombre de créations pour 1 000 actifs (actifs : actifs occupés + chômeurs)



Des créatrices mieux représentées au centre et à l'ouest de l'agglomération

Dans le centre et les conférences des maires * de l'ouest lyonnais (Ouest Nord et Val d'Yzeron), on compte plus de 21 créations réalisées par des femmes pour 1 000 actives âgées de 15 à 64 ans.

La conférence du Val de Saône se situe dans la moyenne du Grand Lyon (18 créatrices pour 1 000 actives).

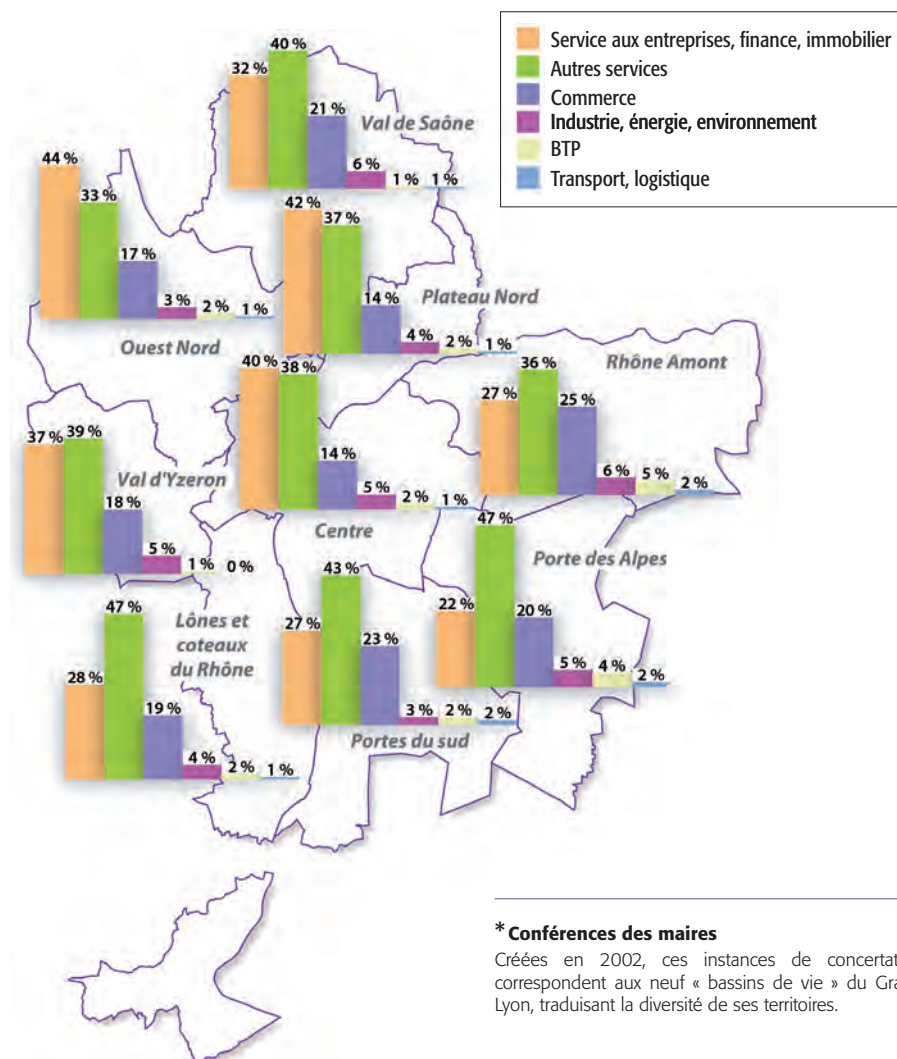
Dans les autres conférences des maires, la densité des créatrices est largement inférieure à la moyenne.

Des profils de créations qui varient en fonction du territoire

La répartition géographique des créatrices par grands secteurs d'activité dans l'agglomération lyonnaise, montre quelques spécificités territoriales :

- un nombre élevé de créations dans les activités dédiées aux services aux entreprises (hors commerce) dans le centre, à l'ouest et dans la conférence des maires Plateau Nord,
- une surreprésentation des secteurs liés à l'économie résidentielle (autres services et commerce) à l'est et au sud ainsi que dans la conférence du Val de Saône,
- parmi les autres secteurs d'activité, on note une plus forte présence de créations dans les activités de l'industrie, énergie, environnement dans les conférences Rhône Amont et Val de Saône, même si celles-ci restent minoritaires.

Répartition des créations d'entreprise en 2010 par les femmes par grands secteurs d'activité dans les conférences des maires *



* Conférences des maires

Créées en 2002, ces instances de concertation correspondent aux neuf « bassins de vie » du Grand Lyon, traduisant la diversité de ses territoires.

Profil des entrepreneures du Grand Lyon

Cécile Rioux
Responsable des achats – Apicil
Impliquée pour
PARTENAIRES POUR ENTREPRENDRE



Dans ce chapitre :

Les résultats au niveau du Grand Lyon sont issus d'une enquête confiée par le réseau LVE (Lyon Ville de l'Entrepreneuriat) en 2009 à l'Agence d'urbanisme (Lyon) (Opale). L'enquête s'adressait à un échantillon de créateurs de l'agglomération lyonnaise (entreprises créées au 2^e semestre 2007 et au 1^{er} semestre 2008),

Les résultats au niveau de la région Rhône-Alpes s'appuient sur l'enquête Sine - 2009 (système d'information sur les nouvelles entreprises) réalisée par l'Insee. Cette enquête étudie une cohorte d'entreprises créées en 2006.

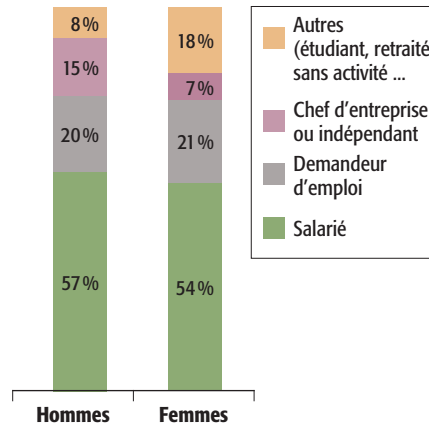
Des créatrices qui s'appuient davantage sur leur formation que sur leur expérience

Les créateurs de l'agglomération lyonnaise sont majoritairement des anciens salariés

Plus de la moitié des porteurs de projets étaient salariés. Cette proportion est relativement plus élevée chez les hommes dont la part de salariés parmi le total des actifs occupés est inférieure à celle des femmes*.

* En 2007, la part de salariés dans la population active occupée du Grand Lyon est de 88% chez les hommes. Elle atteint 94% chez les femmes.
Source : Insee, RP - 2007.

Statut antérieur des créateurs de l'agglomération lyonnaise

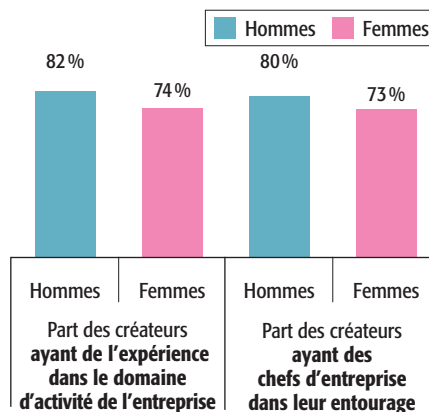


Source : Enquête LVE-2009 - Agence d'urbanisme (Lyon)

Davantage d'anciens chefs d'entreprise chez les hommes

En moyenne, 13% des créateurs dans le Grand Lyon ont déjà dirigé une entreprise. Cette proportion atteint 15% pour les hommes contre 7% pour les femmes.

Expérience et entourage



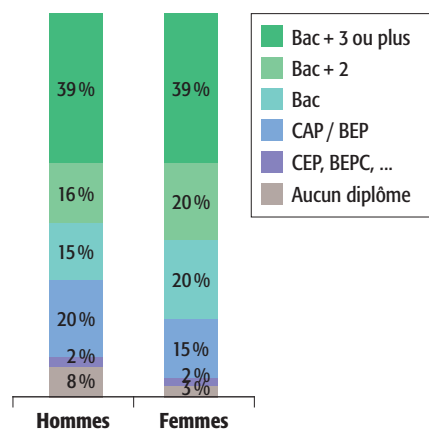
Source : Enquête LVE-2009 - Agence d'urbanisme (Lyon)

Un niveau de formation supérieur aux hommes chez les créatrices d'entreprise mais avec moins d'expérience

8 porteuses de projets sur 10 ont un niveau supérieur au Bac contre 7 sur 10 pour les hommes.

Mais les créatrices semblent relativement moins expérimentées dans leur domaine d'activités.

Niveau de formation des créateurs



Source : Enquête LVE-2009 - Agence d'urbanisme (Lyon)

Parmi les créateurs de la région Rhône-Alpes, on distingue une forte présence de la catégorie des employés chez les femmes et des ouvriers chez les hommes.

Toutefois, il y a autant de cadres chez les hommes que chez les femmes.

Source : Insee, Enquête Sine - 2009 (système d'information sur les nouvelles entreprises).
Traitement statistique : Agence d'Urbanisme

Hommes et femmes ont des motivations semblables : l'indépendance et le goût d'entreprendre

Source : Enquête LVE 2009, Agence d'urbanisme

« La stagnation de carrière de certaines femmes cadres supérieures dans les grandes entreprises peut les inciter à se tourner vers l'entrepreneuriat ».

Source : « L'entrepreneuriat au féminin » Avis et rapports du conseil économique, social et environnemental -2009 - communication Geneviève BEL

Le désir d'indépendance et le goût d'entreprendre, principal moteur pour les hommes comme pour les femmes

47% des créateurs de l'agglomération lyonnaise motivent leur projet de création par le désir d'indépendance et le goût d'entreprendre.

Ces motivations sont relativement plus présentes chez les hommes.

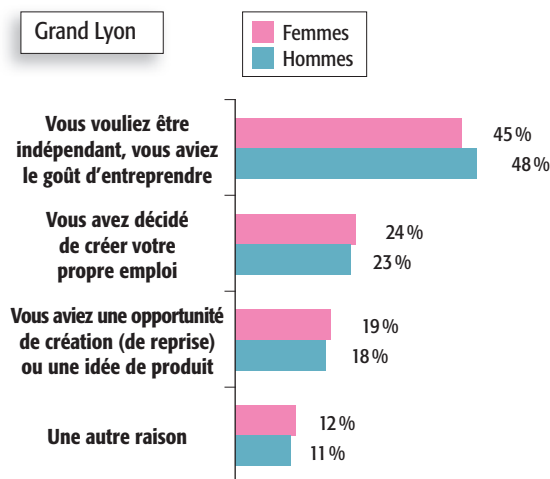
Le désir de créer son propre emploi et les opportunités sont les deux autres principales motivations. Elles sont semblables quel que soit le sexe.

Le désir d'indépendance est naturellement très fort chez les anciens salariés. Celui de créer son propre emploi est plus développé chez les anciens demandeurs d'emploi.

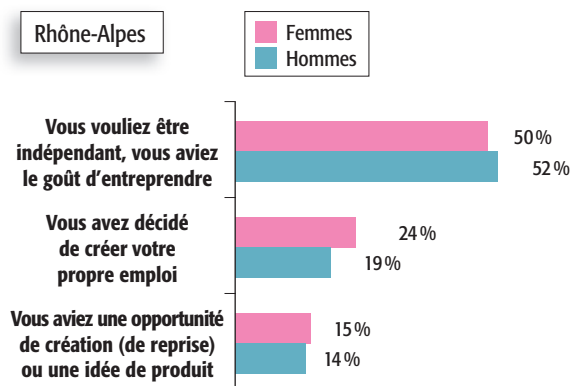
Il faut noter que l'opportunité de créer et l'idée d'un nouveau produit, sont des motivations plus fréquemment évoquées par les créateurs du Grand Lyon qu'au niveau de la région Rhône-Alpes ou de la France.

A l'inverse, la recherche de l'indépendance et le goût d'entreprendre ont motivé plus de la moitié des créateurs de Rhône-Alpes (la part est plus faible à l'échelle du Grand Lyon).

Principales motivations pour créer son entreprise



Source : Enquête LVE 2009 - Agence d'urbanisme



Source : Insee, Enquête Sine 2009 (système d'information sur les nouvelles entreprises) Traitement statistique : Agence d'urbanisme

Les difficultés rencontrées : le manque de temps demeure un facteur important

Source : Enquête LVE 2009, Agence d'urbanisme

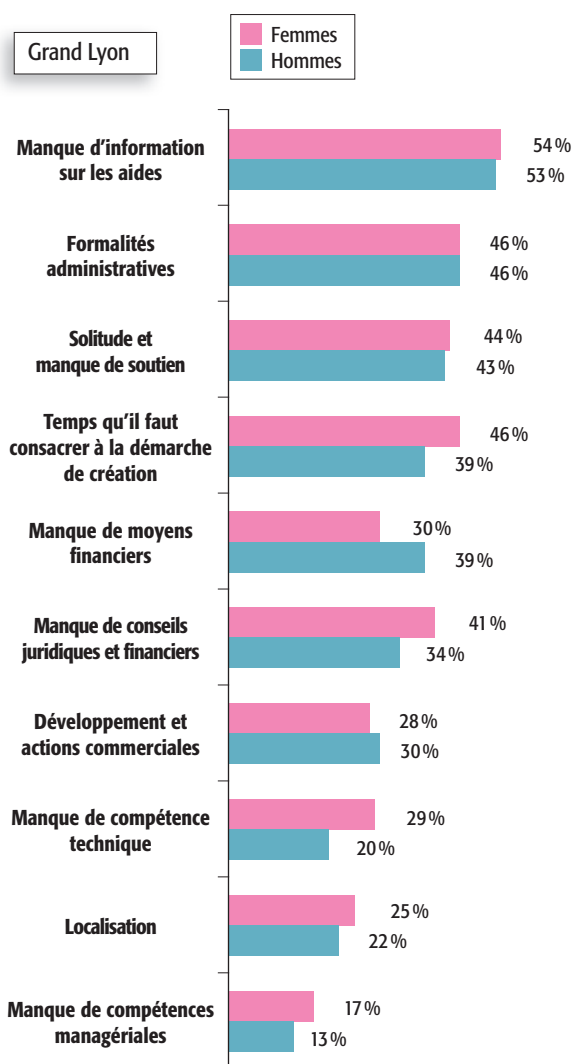
L'information sur la création apparaît très facile d'accès quel que soit le sexe.

16% des créatrices déclarent néanmoins avoir éprouvé des difficultés pour se renseigner contre 13% des hommes.

Les points qui ont posé le plus de difficultés lors de la création

- Le manque d'informations sur les aides, les formalités administratives et le manque de soutien, affectent les hommes et les femmes de la même manière.
- Le manque de conseils juridiques et financiers, de compétences techniques et managériales, est plus souvent évoqué par les femmes que les hommes lors de la création.
- À cela s'ajoute le manque de temps qui représente une vraie difficulté pour les femmes. Ces problèmes sont en grande partie liés aux contraintes familiales qui pèsent bien souvent davantage sur les femmes.
- Le manque de moyens financiers est en revanche une préoccupation davantage évoquée par les hommes.

Les principales difficultés rencontrées



Source : Enquête LVE 2009 - Agence d'urbanisme (Lyon)

Il existe des similitudes entre les difficultés exprimées par les créatrices du Grand Lyon et leurs homologues rhônalpines.

Dans les deux cas, les formalités administratives et le manque de moyens financiers sont mis en avant.

Source : Insee Enquête Sine 2009 (système d'information sur les nouvelles entreprises). Traitement statistique : Agence d'urbanisme.

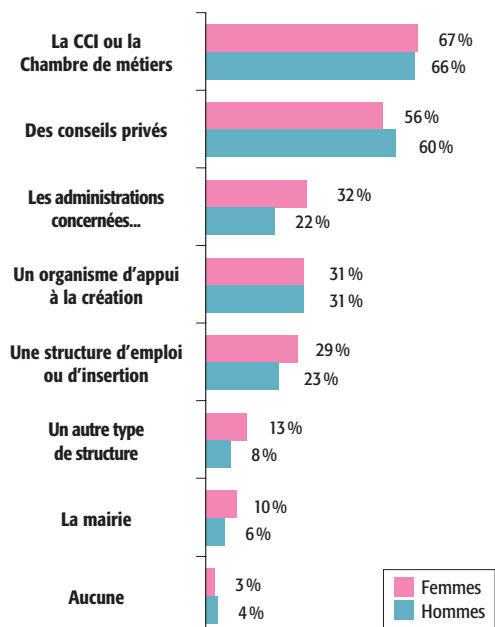
Des créatrices qui privilégient les structures de proximité et administratives pour obtenir des informations

Source : Enquête LVE 2009, Agence d'urbanisme

Les chambres consulaires, première entrée pour les créateurs et les créatrices

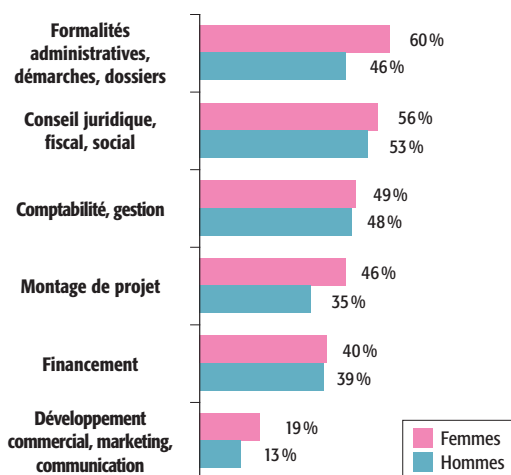
Les femmes et les hommes privilégient en premier lieu les chambres consulaires comme contacts lors de la démarche de création/reprise. Deux tiers des créatrices et des créateurs se sont adressés à la chambre de commerce et d'industrie et/ou à la chambre de métiers et de l'artisanat pour obtenir des conseils ou des informations.

Organismes contactés pour obtenir des informations ou des conseils



Source : Enquête LVE 2009 - Agence d'urbanisme (Lyon)

Conseils reçus par domaine durant l'accompagnement



Source : Enquête LVE 2009 - Agence d'urbanisme (Lyon)

Créatrices et créateurs ont recours aux conseils dans des proportions comparables

Inexistants pour presque une entreprise créée sur deux en 2007, le suivi et l'accompagnement se généralisent en 2009. Il touche désormais 72% des créations.

Cette progression bénéficie aux conseils privés notamment chez les hommes.

En 2009, près de la moitié des créateurs hommes ont eu recours à des structures de conseils privés contre 43% pour les femmes.

Les conseils reçus par domaine

Les conseils en matière de financement, de comptabilité et gestion ainsi qu'en matière juridique et fiscale semblent concerner autant les femmes que les hommes.

Les femmes font toutefois, plus appel à des conseils d'ordre administratif, de montage de projet mais aussi en matière de développement commercial de l'entreprise.

L'évaluation de la qualité de l'accompagnement

Trois quart des créateurs, hommes comme femmes, sont satisfaits de la qualité de l'accompagnement dont ils ont bénéficié.

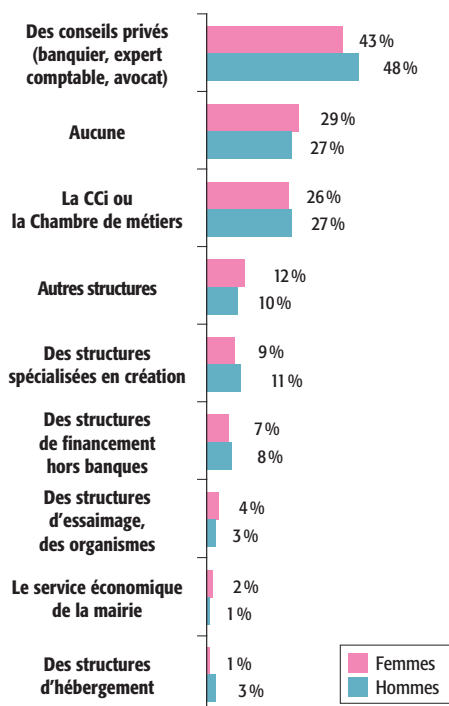
Les conseils privés sont le deuxième appui pour les créateurs.

Les femmes ont plus recours aux administrations concernées par la création (Urssaf, Direccte...) et aux structures d'emploi et d'insertion que les hommes.

Les services de proximité des mairies sont également plus fréquentés par les porteuses de projet.

Enfin plus d'un créateur sur trois s'est adressé à un organisme d'appui à la création.

L'accompagnement au moment de la création : structures accompagnatrices



Source : Enquête LVE 2009 - Agence d'urbanisme (Lyon)

Les créatrices : des plans de financement réduits et une demande de suivi plus importante

Source : Enquête LVE 2009, Agence d'urbanisme

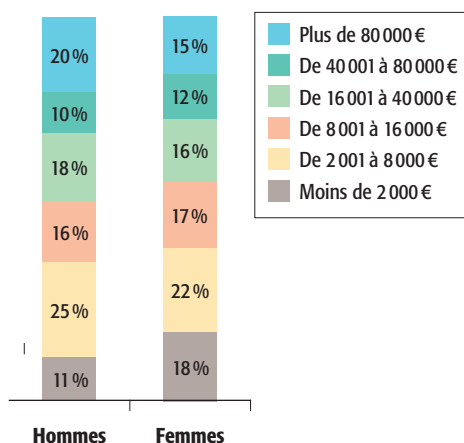
Les projets portés par les femmes mobilisent relativement moins de moyens

Chez les femmes, 40% des créations correspondent à de petits projets (budget inférieur à 8 000 €) contre 36% des hommes.

18% des femmes ont même démarré leur activité avec moins de 2000 € (11% des hommes étaient dans cette situation).

A l'opposé, 20% des hommes ont mobilisé de très gros budgets pour démarrer (plus de 80 000 €) contre 15% des femmes.

Moyens de démarrage



Source : Enquête LVE-2009 - Agence d'urbanisme (Lyon)

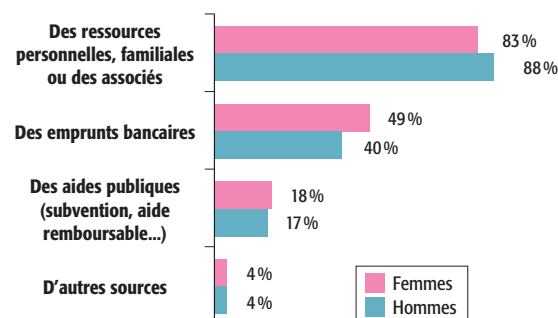
Les ressources personnelles, principale source de financement

Quel que soit le sexe, l'apport personnel est la principale ressource déployée pour financer la création.

Les femmes ont en revanche davantage recours aux emprunts bancaires et aux aides publiques que les hommes.

Ce constat est à rapprocher des situations financières des créatrices, globalement plus modestes.

Sources de financement



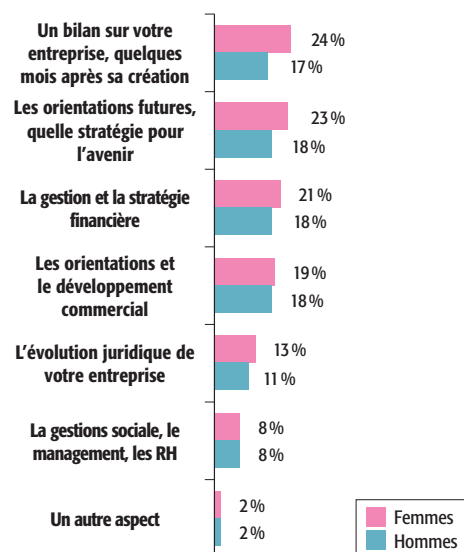
Source : Enquête LVE 2009 - Agence d'urbanisme (Lyon)

Trois créateurs sur dix expriment le souhait d'un suivi post-crédation

En moyenne 30% des porteurs de projets souhaitent un suivi post-crédation.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à solliciter un suivi personnalisé (35% contre 28%).

Les aspects souhaités du suivi post-crédation



Source : Enquête LVE 2009 - Agence d'urbanisme (Lyon)

Des domaines privilégiés

Quel que soit le sexe, ce suivi porterait prioritairement sur les questions d'ordre financier et comptable, de stratégie et de développement de l'entreprise. Ces demandes sont toutefois plus marquées chez les entrepreneures.

Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat féminin de l'agglomération lyonnaise

Ariane Treseler
PAR-DESSUS L'MARKET
Agence de marketing et de
développement commercial



Lyon Ville de l'Entrepreneuriat

**Réseau d'accompagnement à la création,
reprise, transmission d'entreprise**

Né en 2004, suite à la volonté du Grand Lyon de relancer la dynamique entrepreneuriale sur son territoire, le réseau est aujourd'hui composé de 48 membres (33 structures opérationnelles d'accompagnement et 15 partenaires institutionnels), tous engagés à faciliter les démarches des porteurs de projet.

Ainsi accompagnés, les futurs chefs d'entreprise augmentent les chances de réussir leur création, reprise ou cession d'entreprise. Et parce que l'aide à la création ne suffit pas, Lyon Ville de l'Entrepreneuriat s'engage aussi dans la pérennisation des entreprises créées.

L'entrepreneur au cœur des préoccupations du réseau

Le réseau Lyon Ville de l'Entrepreneuriat c'est :

- 25 « portes d'entrée » réparties sur le Grand Lyon et accessibles à tous en ¼ d'heure maximum (en transports en commun) : des antennes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, des services économiques de villes, des associations ...
- Une plateforme on-line : site web www.lyon-ville-entrepreneuriat.org, blog, comptes twitter, Facebook.
- 48 membres dont 33 structures opérationnelles pour accompagner les entrepreneurs
- Entre 10 000 et 12 000 porteurs de projet et entrepreneurs accompagnés chaque année

A chaque étape, le porteur de projet est accompagné.

Renseignements sur www.lyon-ville-entrepreneuriat.org

Lyon Ville de l'Entrepreneuriat

Structures membres

Le CIDFF Rhône

Le CIDFF Rhône est une association, membre d'un réseau national et régional de 114 CIDFF, qui exerce depuis 1974, une mission d'intérêt général confiée par l'Etat : favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes, et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Depuis 1987, le secteur création d'activité du CIDFF accueille toute femme, de tout âge, formation, statut, lieu d'habitation dans le Rhône, et l'accompagne à la réalisation de projets de création d'entreprise ou d'activité de tous secteurs, et de tout potentiel.

L'expertise du CIDFF est l'accompagnement des femmes de l'idée jusqu'à l'immatriculation, avec, en plus, des dispositifs de suivi post création jusqu'à 3 ans.

Les objectifs du CIDFF Rhône

- > Permettre à un plus grand nombre de femmes de créer leur activité
- > Intégrer l'approche genre dans l'entrepreneuriat, c'est-à-dire prendre en compte que les femmes doivent, encore plus que les hommes, inscrire leur projet d'entreprendre dans leur projet et contraintes de vie.

Chaque année, le secteur Création accueille plus de 500 femmes et propose près de 200 accompagnements individualisés et techniques.

Conformément aux engagements dans le cadre du Label LVE, le CIDFF joue un rôle de porte d'entrée spécifique et de suivi/orientation des femmes tout au long du parcours création.

CIDFF Rhône – Secteur Création
18 place Tolozan
69001 LYON
04 78 39 32 25
lyon.contact@cidffrhone.fr
www.infommes.com

Action'elles

Créée en 1994, Action'elles est une association qui œuvre pour l'entrepreneuriat féminin à travers ses actions de formations professionnalisantes, de conseils experts, de marrainage et de rencontres conviviales.

Elle compte à ce jour près de 500 adhérentes sur 3 délégations (Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA) et bientôt 5 (la Bourgogne et Casablanca).

La mission de l'association est de soutenir les femmes :

- > dans le montage de leur projet à travers des parcours dédiés à la création d'entreprise,
- > dans la stratégie de croissance de l'entreprise et le développement de compétences.

La valeur ajoutée d'Action'elles réside dans l'accompagnement qui est réalisé par des femmes chefs d'entreprise bénéficiant d'une expérience réussie dans ce domaine. Dans ce contexte, le partage d'expérience et de bonnes pratiques rassemble les femmes autour de valeurs communes : soutien, échange et solidarité.

Afin de proposer un accompagnement plus efficace et plus lisible, Action'elles a noué des partenariats avec les acteurs incontournables de la création d'entreprise, entre autre à travers le réseau LVE.

Action'elles Rhône Alpes - Siège Social
Palais du Commerce
Place de la Bourse
69002 LYON
09 61 35 81 69
asso@actionelles.fr
www.actionelles.com

Les coopératives d'activités

Un espace de test en grandeur nature atypique en ce sens qu'il permet à plus de 50% de femmes de créer leur activité, donc bien au dessus des chiffres « nationaux ».

Atypique en ce sens aussi où la coopérative d'activités laisse toute la place au libre arbitre, à la notion de choix ; ce qui permet ainsi aux femmes d'aller au bout de leur projet professionnel : créer leur activité dans un cadre qui laisse à chacune une liberté et une plus grande maîtrise dans leur emploi du temps : le fameux équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Un espace aussi où il n'est introduit aucun jugement de valeur et où le fait d'être une femme n'est justement ni posé comme un obstacle ni mis en avant.

Testez votre projet en grandeur nature avec les coopératives d'activités

Les coopératives d'activités proposent une alternative à la création individuelle.

Elles sont implantées sur tout le Grand Lyon et travaillent en partenariat avec les acteurs du développement économique.

Elles proposent un cadre juridique pour tester le projet en grandeur nature et présentent notamment les avantages suivants :

- accompagnement individualisé pour la définition et la mise en œuvre du projet,
- accès à des ressources logistiques mutualisées (Internet, bureautique, documentation...)
- apprentissage collectif et individuel des fonctions de commercialisation et de gestion
- structure administrative et de gestion qui prend en charge et explique l'ensemble des obligations administratives et comptables,
- statut protecteur (contrat de travail, CAPE) permettant le maintien et l'acquisition des droits sociaux dès le démarrage de l'activité.

Cap Services
11, rue Duphot
69003 Lyon
04 72 84 60 50
cap@cap-services.coop
www.cap-services.coop

Graines de sol
64-66 rue Roger Salengro
69310 Pierre-Bénite
66 22 04 61 00
contact@grainesdesol.fr
www.grainesdesol.fr

Elycoop
16 rue Paul Pic
69500 Bron
04 72 81 96 01
contact@elycoop.fr

Talents 9
GPV La Duchère
227, Avenue du Plateau
69009 Lyon
06 60 56 35 10
contact@talents9.info

Escale Création
7, rue Robert et Reynier
69190 Saint-Fons
contact@escalecreation.fr

CréaCop
Mairie-Service
économique
165, rue Ampère BP 111
69140 Rillieux-la-Pape
04 37 85 02 10
Pole.economique@ville-rillieux-la-pape.fr

D'autres structures d'accompagnement

Rhône-Alpes Pionnières

L'association Rhône-Alpes Pionnières est une association créée à Lyon en avril 2010 par des professionnels du développement économique et de la création d'entreprise, chefs d'entreprise, consultants, experts de l'entrepreneuriat féminin.

Membre du réseau Fédération Pionnières qui rassemble une douzaine d'incubateurs en France et à l'étranger, Rhône-Alpes Pionnières déploie, notamment à Lyon, un concept innovant d'incubateur destiné à soutenir des projets d'entreprises portés par des femmes, à potentiel économique et créateurs d'emplois durables.

Rhône-Alpes Pionnières accompagne les femmes ayant un projet dans le domaine des services innovants aux particuliers et aux entreprises et leur propose un hébergement, si besoin. Sa méthodologie a été spécialement élaborée pour accompagner spécifiquement les femmes et expérimentée avec succès depuis 6 ans par Paris Pionnières. Cette démarche d'accompagnement est certifiée NF et Iso 9001.

L'accompagnement est organisé en trois temps :

- du projet à la création : une mise en action pour franchir les étapes,
- présentation en Comité de sélection : Vérification de la viabilité par un comité d'experts,
- de la création à la consolidation de l'entreprise : accompagnement et suivi de l'activité, avec possibilité d'hébergement dans des locaux équipés.

06 60 69 90 74
csidrot@rhonealpespionnieres.org
www.federationpionnieres.org

Supplément dame

Né à Lyon en juillet 2010 à l'initiative de 11 femmes engagées dans l'entrepreneuriat féminin de la région, Supplément dame est un réseau associatif convivial de 70 femmes et hommes d'influence, solidaires, aux convictions fortes qui œuvrent dans un but commun : favoriser l'entrepreneuriat et la prise de responsabilités par les femmes.

Supplément dame est un groupement où on se fait des ami(e)s, mais aussi, pourquoi pas, des partenaires d'affaires.

Supplément dame est un groupement modéré, pragmatique, attaché à une éthique conforme à ses valeurs dans le monde des affaires, qui croit en un monde plus juste et durable où les femmes contribueront activement au Bonheur National Brut.

Quelles sont les valeurs et actions concrètes de Supplément dame ?

Le partage : Par le biais du mentorat, des femmes (cadres ou chefs d'entreprises) expérimentées accompagnent les plus jeunes

dans leur parcours professionnel. Chaque adhérente peut être marraine et/ou filleule !

La réflexion : Par le biais d'un laboratoire d'idées (Think tank) : ce pôle très actif travaille mensuellement sur des problématiques innovantes. Son objectif est d'être force de proposition pour les décideurs (élus, média, société civile, ...) et de faire bouger les lignes de façon constructive sur les besoins, attentes et désirs des femmes.

La solidarité : Supplément dame crée des liens concrets et solidaires entre adhérentes : business-dating, petites annonces, référentiel de compétences clés,...

D'autre part, toutes les formations proposées sont gratuites pour ses membres : « Femme, pouvoir et Leadership », « Personal Branding », ...

06 59 38 15 55
supplementdame@free.fr
http://supplementdame.wordpress.com

Force femmes

Créée en octobre 2005, Force Femmes est une association reconnue d'intérêt général née d'une dynamique collective de solidarité et qui traduit l'idée que les femmes de plus de 45 ans représentent une force pour l'entreprise. Force Femmes accompagne et soutient les femmes de plus de 45 ans dans leurs démarches de retour à l'emploi et de création d'entreprise.

Cinq années d'activité :

- 2 000 femmes recrutées
- 150 activités créées
- 8 000 femmes accompagnées
- 250 bénévoles
- 40 partenaires publics et privés
- 10 antennes régionales
- 6 salariées
- 230 nouvelles inscriptions chaque mois

Retour à l'emploi :

- conseiller- entretiens individuels,
- former et échanger - ateliers collectifs,
- forums.

Création d'entreprise :

- conseiller-entretiens individuels
Chefs d'entreprise ou dirigeantes reçoivent les créatrices afin d'écouter, de valider la pertinence du projet, de conseiller et orienter,
- former & échanger- ateliers collectifs
Référencement web, Présenter son offre commerciale, Le montage financier, Savoir se vendre et inspirer les autres ...
- forums
Sensibiliser à la création d'entreprise, autour de femmes chefs d'entreprise et d'organismes spécialisés.
Partager les expériences, redonner confiance et apporter des réponses concrètes.

www.forcefemmes.com

Business Woman,

Business Woman est une association dont l'objectif est de mettre en relation des femmes, qu'elles soient actives dans un domaine d'activité, chefs d'entreprise, en transition de vie ou arrivées nouvellement sur la région.

Business Woman est un « facilitateur » de contacts : « *notre volonté est d'aider des femmes à se rencontrer et s'entre aider dans leurs projets, afin qu'elles puissent partager leurs idées, se transmettre de l'information et trouver un soutien dans l'échange* ».

www.businesswoman69.fr

FCE (Femmes Chefs d'Entreprise)

Il faudra attendre le lendemain de la deuxième guerre mondiale pour que les femmes obtiennent le droit de vote politique et qu'une femme, Yvonne-Edmond Foinant, maître de forge, soit élue dans une Chambre de Commerce – en l'occurrence, celle de Paris, en décembre 1945 – puis, en 1947 au Comité Directeur du CNPF (devenu depuis le MEDEF).

Pionnière en matière de participation des femmes à la gouvernance économique, Yvonne-Edmond Foinant est une femme chef d'entreprise qui, comme les autres femmes, perçoit les difficultés de chacune à se faire admettre dans les groupements professionnels et à entrer dans les fonctions officielles.

Sa réponse résidera dans la création, en 1945, de l'association Les Femmes Chefs d'Entreprises, avec pour vocation d'inciter la prise de responsabilité des femmes dans les mandats patronaux, d'informer et de former ses membres, et de promouvoir la solidarité, l'amitié et le partage d'expérience au travers de liens privilégiés.

Aujourd'hui les adhérents peuvent s'enorgueillir d'appartenir à un réseau français, européen et mondial exceptionnel, réunissant dans un vaste mouvement de solidarité et d'amitié des femmes qui partagent une passion commune, l'esprit d'entreprendre, avec des objectifs ambitieux :

- Promouvoir le rôle des femmes chefs d'entreprises dans la vie économique
- Faire des FCE un acteur économique incontournable au niveau local, régional et national
- Inciter la prise de responsabilités des FCE dans la vie socio-économique, leur représentation dans les institutions consulaires, CCI, Tribunal de Commerce, Conseil des Prud'Hommes, organisations paritaires sociales, Etablissements Publics, ...
- Faciliter l'échange d'expérience, de développement de partenariats au travers d'un solide réseau
- Développer des compétences, lutter contre l'isolement, informer et former
- Créer une vision commune d'engagement et d'efficacité

www.fcefrance.com

La Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de Rhône-Alpes (DRDFE)

La DRDFE est une mission de service public qui exerce sous l'autorité du Préfet de région et du Secrétaire Général aux Affaires Régionales (SGAR) dans le cadre d'un réseau constitué au niveau national, d'une mission intégrée depuis 2010 au sein de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), au niveau départemental d'une mission confiée à des chargées de mission intégrées au sein des Directions de Cohésion Sociale (DDCS) ou des Directions de la Population.

La DRDFE a pour rôle d'initier, de promouvoir, et de mettre en œuvre la politique publique d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle impulse, pilote, co-pilote des actions dans plusieurs domaines dont la Lutte contre toutes les violences à l'encontre des femmes et l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Dans ce cadre elle intervient en partenariat avec les acteurs locaux pour soutenir la création d'entreprises et d'activités économiques portées par les femmes de toutes origines. Avec le Fonds de garantie pour la création, la reprise, le développement d'entreprise à l'initiative des femmes (FGIF), la DRDFE encourage celles qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise, en facilitant leur accès à un prêt bancaire pour réaliser leur projet.

**L'entrepreneuriat féminin
dans le Grand Lyon**

Grand Lyon

David Parent

*Chargé de mission Entrepreneuriat
Lyon Ville de l'Entrepreneuriat
dparent@grandlyon.org*

Elodie Vachias

*Chargée de mission Stratégie
Economique et Métropolisation
evachias@grandlyon.org*

Collectif Item / Kaélia

Agence d'urbanisme

Salah Jallali

*Chef de projet
S.jallali@urbalyon.org*

Richard Nordier

« Parcours croisés »

Julien Vincent

cartographie

Marie-Pierre Ruch

mise en pages

Nous remercions le Grand Lyon, la CCI de Lyon, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Rhône (CIDFF), Action'elles, Rhône-Alpes pionnières, Supplément dame, Force femmes, Cap services, Graines de sol, la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité Rhône-Alpes (DRDFE), Escale création, l'ADIE (association pour le droit à l'initiative économique), Business Woman, Femmes chefs d'entreprise (FCE), pour leurs différentes contributions et leur participation active au Comité de suivi de l'Observatoire de l'entrepreneuriat féminin du Grand Lyon.

Les travaux de l'Observatoire partenarial lyonnais en économie sont l'expression d'un partenariat entre la Communauté urbaine de Lyon, la Ville de Lyon, la CCI de Lyon, le Medef Lyon-Rhône, l'Université de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la CGPME, Pôle Emploi, l'Aderly, le Cecim, l'Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon et l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, en association avec le Sgar, l'Insee, la Banque de France, l'Urssaf, et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Retrouvez les publications de l'Opale sur
www.opale-lyon.com

Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



Communauté urbaine de Lyon, Sepal, Etat, Conseil Général, Conseil Régional, Villes de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Bourgoin-Jallieu, Tarare, Communauté d'agglomération du Pays Viennois, Porte de l'Isère, Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, de la Vallée du Garon, du Pays Mornantais, Syndicats Mixtes du Beaujolais, de l'Ouest Lyonnais, des Rives du Rhône, du Scot des Monts du Lyonnais, du Scot Sud Loire, du Scot Val de Saône-Dombes, Symalim, CCI de Lyon, Chambre de Métiers, Sytral, Epora, Ademe, VNF, Caisse des Dépôts et Consignations, Opac du Rhône

18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83

www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Olivier Frérot**

Référent : **Salah Jallali** - 04 26 99 33 17 - s.jallali@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme